

RCS : BAYONNE Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00701 Numéro SIREN : 753 294 990 Nom ou dénomination : AACG FICADEX AQUITAINE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2021 sous le numéro de dépôt 5274



29 JUIN 2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102019	et clos le	30092020	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société AACG		5 RUE LORMAND	
SIRET	7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9	64100 Bayonne	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPR 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE

Activités exercées	expertise comptable	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------------------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%		Déficit		
Bénéfice imposable à 15%	585,0	Résultat net de cession de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés						
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%				
		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprises nouvelles, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies				☐
Entreprises nouvelles, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies				☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	☐	Autres dispositifs				☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W								☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	☒	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	-------------------------------------	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AACG 5 RUE LORMAND 64100 BAYONNE Tél: +33533478222		Tél:	
COGA/OMGA	Viseur conventionné	Identité du déclarant:	
(Cocher la case correspondante)		Date:	31/03/2021
Nom et adresse du COGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Lieu:	Bayonne
		Qualité et nom du signataire:	Aubert Serge pdt
N° d'agrément du COGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe n° 2 de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H	REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES
---	--

Montant global brut des distributions (1)		a	payées par la société elle-même	b	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions		e			
autres que celles visées en (a),		f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	
32	
33	
34	
35	
36	
37	
38	
39	
40	
41	
42	
43	
44	
45	
46	
47	
48	
49	
50	
51	
52	
53	
54	
55	
56	
57	
58	
59	
60	
61	
62	
63	
64	
65	
66	
67	
68	
69	
70	
71	
72	
73	
74	
75	
76	
77	
78	
79	
80	
81	
82	
83	
84	
85	
86	
87	
88	
89	
90	
91	
92	
93	
94	
95	
96	
97	
98	
99	
100	

[illegible]

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
RADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT restant à reporter	

Désignation de l'entreprise Société AACG Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 5 RUE LORMAND 64100 Bayonne

Numéro SIRET * 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le <u>3 0 0 9 2 0 2 0</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 0 0 9 2 0 1 9</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	4	217
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations financières * (1)	040	042	500	500
	Total I (5)	044	048	504	717
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	46 000	39 000
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés *	068	070	52 028	52 508
	Autres * (3)	072	074	498	1 484
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	205	29
CAPITAUX PROPRES	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	98 731	93 021
	Total général (I+II)	110	112	99 235	93 738
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000	4 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		400	400
	Réserves réglementées *	130			
CAPITAUX PROPRES	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		10 995	10 234
	Résultat de l'exercice	136		497	760
	Provisions réglementées	140			
CAPITAUX PROPRES	Total I	142		15 892	15 395
	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II	156			
	Emprunts et dettes assimilées	164			
DETTES (4)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		51	27
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	83 292	78 316
	Produits constatés d'avance	174			
DETTES (4)	Total III	176		83 343	78 344
	Total général (I + II + III)	180		99 235	93 738
RÉNOUVELLEMENT	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AACG

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 0 0 9 2 0 2 0Exercice N-1 clos le
13 0 0 9 2 0 1 9

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS ET CHARGES DIVERS		RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS		DÉFICITS	
Ventes de marchandises *	209	210									
Production vendue { biens intracommunautaires services * }	215	214									
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	217	218	83 786	81 860							
Production immobilisée *		222	7 000	6 000							
Subventions d'exploitation reçues		224									
Autres produits		226									
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		230	5	1							
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		232	90 790	87 861							
Variation de stock (marchandises) *		234									
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		236									
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		238	641	847							
Autres charges externes * : { dont crédit bail : - mobilier - immobilier }		240									
Impôts, taxes et versements assimilés { dont taxe professionnelle CFE et CVAE * }	243	242	63 059	56 281							
Rémunérations du personnel *		244	1 067	935							
Charges sociales (cf. renvoi 380)		250	17 214	19 475							
Dotations aux amortissements *		252	7 998	8 795							
Dotations aux provisions		254	213	534							
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259 260	256	10								
Total des charges d'exploitation (II)		262	90 202	86 867							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		264	589	994							
Produits financiers (III)		270									
Produits exceptionnels (IV)		280									
Charges financières (V)		290									
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347 348	294		99							
Impôts sur les bénéfices *		300	4	0							
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		306	88	134							
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	310	497	760							
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		312	497	314							
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		316									
Provisions non déductibles *		318									
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		322									
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	324	88								
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		330									
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		251									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998									
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999									
Entreprise nouvelle (44. septies)	986										
Reprise d'entreprise en difficulté (44. septies)	981										
Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345										
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D											
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	342	585	354							
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		344									
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :		346									
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	350	585	352							

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société AACG

30/09/2020

Détail des réintégrations diverses**Total des réintégrations diverses****Détail des déductions diverses****Total des déductions diverses**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	3 900	472		474		476	3 900	3 900
Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500	500
TOTAL		490	4 400	492		494		496	4 400	4 400

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560	3 684	562	213	564		566	3 897
TOTAL		570	3 684	572	213	574		576	3 897

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société AACG

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	3 150	652		654		656	3 150
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	3 150	682		684		686	3 150

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	18 146
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 246
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG

ADRESSE (voie) 5 RUE LORMAND

CODE POSTAL 64100

VILLE Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique AUBERT Prénom(s) SERGE

Nom marital % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 204

Naissance : Date 120549 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s) PATRICE

Nom marital CORBON % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 80

Naissance : Date 140465 N° Département 75 Commune PARISPARIS Pays

Adresse : N° Voie VILLA ADAR BAKARA

Code postal 64210 Commune BIDART Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 2 0

N° SIRET 7 5 3 2 9 4 9 9 0 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AACG

ADRESSE (voie) 5 RUE LORMAND

CODE POSTAL 64100

VILLE Bayonne

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	400

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique PETROVA Prénom(s) NATALIA

Nom marital AUBERT % de détention 19.00 Nb de parts ou actions 76

Naissance : Date 150871 N° Département 99 Commune KLINE Pays

Adresse : N° 4 Voie RUE DE RUSSIE

Code postal 64200 Commune BIARRITZ Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LEMORVAN Prénom(s) GERARD

Nom marital % de détention 10.00 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 210760 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 85 Voie CHEMIN DES XAVIERS

Code postal 13013 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4	217	213	98.19
21830000	Matériel informatique	2 836	2 836		
21840000	Mobilier de bureau	1 065	1 065		
28180000	Amortissement mat de bureau	2 836	2 836		
28184000	Amortissement mob de bureau	1 061	848	213	25.12
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		500	500		
27200000	Titres immobilisés	100	100		
27500000	Dépôts et cautionnement versés	400	400		
TOTAL I		504	717	213	29.71
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		46 000	39 000	7 000	17.95
34100000	Etudes en cours	46 000	39 000	7 000	17.95
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		52 028	52 508	479	0.91
41100000	Clients	52 028	52 508	479	0.91
41600000	Clients douteux	3 150	3 150		
49100000	Prov. pour dépréc. - clients	3 150	3 150		
AUTRES CREANCES		498	1 484	986	66.44
40100000	Fournisseurs		1 149	1 149	100.00
42820000	Provisions congés payés	495		495	
43100000	Sécurité sociale		118	118	100.00
44551000	T.v.a. à décaisser		217	217	100.00
44566000	T.v.a. sur autres biens et ser	3		3	
DISPONIBILITES		205	29	176	599.62
51200000	Banques société générale	205	29	176	599.62
TOTAL II		98 731	93 021	5 710	6.14
TOTAL GENERAL		99 235	93 738	5 497	5.86

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		4 000	4 000		
10100000 Capital		4 000	4 000		
RESERVE LEGALE		400	400		
10610000 Réserve légale		400	400		
REPORT A NOUVEAU		10 995	10 234	760	7.43
11000000 Report à nouveau créditeur		10 995	10 234	760	7.43
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		497	760	263	34.62
TOTAL I		15 892	15 395	497	3.23
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		51	27	24	87.93
40100000 Fournisseurs		51	27	24	87.93
AUTRES DETTES		83 292	78 316	4 976	6.35
41100000 Clients		372		372	
42100000 Personnel - rémunérations dues		1 215	6 310	5 095	80.74
43100000 Sécurité sociale		667		667	
43700000 Autres organismes sociaux		354	1 453	1 100	75.66
43860000 Taxe apprentissage		525	393	132	33.51
44400000 Etat - impôts sur les bénéfice		1 065	1 094	29	2.65
44551000 T.v.a. à décaisser		1 180		1 180	
44570000 Tva collectée		24 261	19 783	4 478	22.63
44571000 T.v.a. collectée		9 137	8 202	935	11.40
44571100 Tva collectée - 19.60%			5	5	100.00
44580000 Tva à régulariser		19 908	19 220	688	3.58
44700000 Autres impôts, taxes et versem		96	1 241	1 145	92.26
44861000 formation continue		146	61	85	139.23
45500000 Associés - c/c serge aubert		741	78	663	847.35
45510000 Associés c/c patrice corbon		20 475	20 475		
45520000 Compte courant natacha aubert		3 150		3 150	
TOTAL III		83 343	78 344	5 000	6.38
TOTAL GENERAL		99 235	93 738	5 497	5.86

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	83 786	81 860	1 925	2.35
70600000 Prestations de services france	83 786	81 860	1 925	2.35
PRODUCTION STOCKEE	7 000	6 000	1 000	16.67
71300000 Variation des en cours	7 000	6 000	1 000	16.67
AUTRES PRODUITS	5	1	4	856.00
75800000 Produits de gestion courante	5	1	4	856.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	90 790	87 861	2 930	3.33
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	641	847	207	24.38
60225000 Fournitures de bureau	641	847	207	24.38
AUTRES CHARGES EXTERNES	63 059	56 281	6 778	12.04
60610000 Edf	2 659	2 113	545	25.81
60630000 Fournitures petit équipement	662		662	
61150000 Sous traitance paye	4 759	2 314	2 445	105.68
61320000 Locations immobilières	5 160	5 160		
61350000 Locations mobilières	16 784	5 537	11 247	203.13
61560000 Maintenance	786	803	17	2.09
61600000 Primes d'assurances	1 411	1 738	327	18.80
61810000 Frais de documentation général	12	396	384	96.95
62260000 Honoraires	744	900	156	17.34
62300000 Publicité, publications, relat	263	187	76	40.74
62500000 Déplacements, missions et réce	1 261		1 261	
62510000 Voyages et déplacements	20 075	25 699	5 624	21.88
62600000 Frais postaux	453	550	97	17.56
62610000 Frais de téléphone	2 487	2 878	391	13.57
62620000 Frais internet	57	68	11	16.67
62700000 Services bancaires et assimilé	1 544	1 337	207	15.51
62800000 cotisations		2 931	2 931	100.00
62810000 Cotisations oeca	3 942	3 672	270	7.35
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 067	935	132	14.12
63120000 Taxe d'apprentissage	115	27	88	324.26
63130000 Taxe de formation	102	86	16	18.93
63350000 Taxe d'apprentissage		72	72	100.00
63510000 Impôts directs	850	750	100	13.33
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	17 214	19 475	2 261	11.61
64100000 Rémunérations du personnel	17 709	18 475	766	4.15
64122000 Provisions congés payés	495		495	
64140000 primes non imposables		1 000	1 000	100.00
CHARGES SOCIALES	7 998	8 795	797	9.06
64510000 Cotisations à l'urssaf	5 026	5 548	522	9.41
64530000 Cotisations aux caisses de ret	1 251	1 482	232	15.62
64540000 Charges chômage	33		33	
64800000 Autres charges du personnel	1 689	1 765	75	4.27
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	213	534	321	60.14
68110000 Dotations aux amortissements	213	534	321	60.14

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 30/09/2020 12	Exercice N-1 30/09/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
AUTRES CHARGES	10		10	
65410000 Pertes sur créances de l'exercice	10		10	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	90 202	86 867	3 335	3.84
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	589	994	405	40.76
CHARGES FINANCIERES		99	99	100.00
66100000 Charges d'intérêts		99	99	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4	0	4	NS
67100000 Charges exceptionnelles de gestion	4	0	4	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	88	134	46	34.33
69500000 Impôts sur les bénéfices	88	134	46	34.33
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	497	760	263	34.62

SAS AACG

Exercice du 01/10/19 au 30/09/2020

ANNEXE n° 1

Nom de l'entreprise : **Aubert Audit Consulting Group**

Activité : **Expertise comptable**

Adresse :

5 rue Lormand

64100 BAYONNE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

1-Règles et méthodes comptables

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs

3-Notes sur le bilan actif

4-Notes sur le bilan passif

5-Détail des produits et des charges

Total du bilan : 99 235 €

Résultat (bénéfice) : 497 €

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établies par les dirigeants de l'entreprise

1 - Règles et méthodes comptables :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Les règles comptables :
 - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
 - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
 - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements : ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée prévue ;
Matériel et outillage : 25 %
Matériel informatique : 33 %
- Stocks : prix de revient
- Créances : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

SAS AACG

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

ANNEXE n°2

2-Engagements financiers et autres éléments significatifs :

Engagements financiers

néant

Autres éléments significatifs :

Notons que suite aux mesures sur Covid19 à partir du 17 Mars 2020 que le cabinet a dû fermer ses bureaux temporairement

SAS AACG

Exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020

ANNEXE n°3

3 - Notes sur le bilan actif :

3-1. Actif immobilisé

Tableaux cerfa des immobilisations (5) et des amortissements (6) ci-joints.

3-2. Provisions

Tableau cerfa des provisions (7) ci-joint.

4 - Notes sur le bilan passif :

4-1 capital social : 400 actions

Valeur nominale : 10 €

4-2 Etat des dettes

Dettes fiscales et sociales :	59 767
Comptes courants associés	23 625

5 - Détail des produits et charges :

5-1 charges :

Autres charges externes	63 059
Divers impôts	1 067
Rémunérations du personnel	17 214
Charges sociales	7 998
Dotation aux amortissements	213

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

1 rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : s.aubert@aacgficaDEX.com **RAPPORT DE GESTION SAS AACG EXERCICE AU 30 SEPTEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les **documents** prévus par l'article 20 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'entreprise a eu un chiffre d'affaires dans le courant de cet exercice en hausse de 2,35 %

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société continue son action de prospection sur l'international dans des domaines de formation et d'expert sur des projets. Cependant la crise covid19 a ralenti l'activité depuis le 17 Mars 2020

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

- Le chiffre d'affaires hors tva. s'est élevé à 83 786 euros contre 81 860 euros sur l'exercice précédent;
 - La variation de stock s'élève à + 7 000 euros contre + 6 000 euros sur l'exercice précédent ;
 - Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 63 059 euros contre 56 281 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le résultat d'exploitation ressort à 589 euros contre un bénéfice de 994 euros sur l'exercice précédent ;
 - Le montant des traitements et salaires s'élève à 17 214 euros contre 19 475 euros sur l'exercice précédent;
 - Le montant des charges sociales s'élève à 7 998 euros contre 8 795 euros sur l'exercice précédent;
- Compte tenu des résultats ci-dessus, et d'un impôt sur les sociétés de 88 euros, le résultat net est de 497 euros contre un bénéfice de 760 euros sur l'exercice précédent.

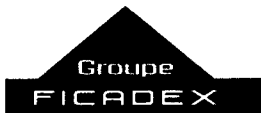
Au 30 septembre 2020, le montant du bilan est de 99 235 euros.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DES RESULTATS



AACG FICADEX AQUITAINE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 497 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau : 497 euros

Le report à nouveau après incorporation de ces résultats sera créditeur de 11 492 euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

S'agissant du neuvième exercice social, il n'y a jamais eu de distribution de dividendes

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Le Président :

SERGE AUBERT



AUBERT AUDIT CONSULTING GROUP

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

Tél : +33 (0) 5 59 42 53 44

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : cab.aubert@wanadoo.fr

TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JUIN 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 497 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 497 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créateur de la somme de 11492 euros.

L'assemblée générale prend acte qu'il s'agit du neuvième exercice social et qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

SF

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

1 rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : serge.aubert@groupedec.com

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 25 JUIN 2021**

Le 25 JUIN 2021, à 14 heures, les associés de la Société AACG se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au 1 RUE DU PRINCE IMPERIAL 64200 BIARRITZ sur convocation faite par le Président. Chaque associé a été convoqué - par lettre recommandée ou avec avis de réception.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents - et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Serge AUBERT préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Madame Natalia PETROVA AUBERT, présente et acceptant, représentant tant par elle-même que comme mandataires le plus grand nombre de voix, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Patrice CORBON est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 360 actions, soit plus du - cinquième du capital social.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés- et les récépissés postaux d'envoi recommandé ;
- le rapport du Président ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2020 et quitus au Président;
- Affectation du résultat;
- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2020;

Le Président donne lecture de son rapport- et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.
Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président- , approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2020 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est - adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice s'élevant à 497 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau 497 euros

Ledit report à nouveau après incorporation des résultats deviendra créiteur de la somme de 11 492 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du neuvième exercice social, il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des personnes présentes.

SD pc pl



AACG FICADEX AQUITAINE

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures trente.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'assemblée
Serge AUBERT

Le Secrétaire
Patrice CORBON

Les Scrutateurs
Natalia PETROVA AUBERT



AACG FICADEX AQUITAINE

Serge AUBERT

Expert Comptable inscrit auprès de l'Ordre
des Experts Comptables de Bordeaux Aquitaine

1 rue du Prince Impérial 64200 BIARRITZ

Tél : +33 (0) 5 33 47 82 22

Mob : +33 (0) 6 85 40 33 96

Courriel : serge.aubert@eac-aq.fr

Bayonne, le 25 Mai 2020

Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne
BP 18180
64181 BAYONNE

RCS BAYONNE 753 294 990

Objet : dépôt des comptes annuels au 30 Septembre 2019

Messieurs,

Par la présente, je viens vous remettre les documents suivants :

- Rapport de gestion à l'assemblée générale
- Texte des projets de résolution
- Procès verbal de l'assemblée générale du 15 Mai 2020
- Bilan 2018-2019 de la SAS AACG
- Annexes
- Chèque de 45,80 euros pour les frais de dépôt

Dans l'attente de votre accusé de réception, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées

Serge AUBERT